



Réunion du Bureau Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 20 septembre 2023

Le mercredi 20 septembre 2023 à 18h00, le comité directeur s'est réuni en visio et en présentiel à Noeux les mines.

Présents

Didier André, Laurent Beaucourt, Dominique Berthe, Thomas Carpentier, Dominique Cupillard, François Détail, Véronique Gibot, René Lucas, Sébastien Lysik, Stéphane Meyer, Marie-Noëlle Noulard, Jean-Bernard Pouiller, Gilbert Vanstalle.

Excusés

Jean-Paul Brevière, Marc Fortin, Yves Gudin, Benjamin Mercier, Jérôme Millotte, Christophe Vanhems, Jean-Paul Vidor, Henri Wachter

Absents

Jean Amiel, Karim Belaïd, Madeleine Bernavon, Francis Luyce.

Accueil de la présidente et actualités *(Dominique Cupillard)*

Elle espère que la rentrée s'est bien passée dans les 5 départements et souhaite une excellente saison olympique.

Retour sur les épreuves de l'été : CM où les nageurs des HDF ont été présents.

Elle présente le mécénat d'entreprise mis en place par la FFN et sollicite les élus de la Ligue pour qu'ils proposent des entreprises.

Retour sur la rencontre avec la DRAJES le 23 Août 2023 au rectorat avec un double projet : déploiement de bassins mobiles via des financements européens et mise en place du Campus des métiers

Demande FFN : mettre en place un meeting, porté par la Ligue, à destination des benjamins les 2 & 3 décembre 2023 - niveau interrégional car il y a 3 centres au niveau national.

Pôle officiels *(Stéphane Meyer)*

Cf. document en pièce jointe.

Proposition est faite à Stéphane de formaliser et d'informer les têtes de jury du process pour devenir fédéral. A valider au prochain bureau.

Proposition du pôle officiel :

- Frédéric Esnault en immersion sur les championnats de France à Angers → **Validation à l'unanimité**
- Corinne Buirette pour la liste Fédérale Eau Libre 2024 → **Validation à l'unanimité**

Stéphane présente le processus des contributions qui porte ses fruits puisque de nouveaux clubs mettent en place des mesures pour former des officiels :

- Des repas ont été offerts aux officiels à Amiens et c'est en projet à Soissons : financement pas ces contributions
Il propose également une restitution conditionnelle à hauteur de 40% aux clubs contributeurs sous forme de formations d'officiels → **Validation à l'unanimité**
Pour ce faire, il est nécessaire de créer une ligne comptable « 20-Officiels NC Contributions » à hauteur des contributions Clubs NC (7300 €) pour l'exercice 2023-2024 afin de financer les actions envers les Officiels NC → A présenter pour validation en AG de Ligue

Trésorerie : subventions ANS (Dominique Cupillard)

Dominique Cupillard détaille le montant des subventions ANS 2023 :

- Montant total : 46 620 euros
 - Développement de la pratique :
 - Structuration, organisation et fonctionnement de l'ETR : 10 550 euros (demandé 28 000 euros)
 - Création outils pédagogiques et de communication, support de formation, regroupement pédagogique, tuteur, officiels : 5 960 euros (demandé 25 000 euros)
 - Développement des activités en milieu naturel eau libre promotionnelle et beach water-polo) : 4 550 euros
 - Accompagnement et structuration du réseau fédéral Hauts de France : 2 700 euros
 - Accession au sport de haut niveau
 - CAF Natation course Amiens : 10 000 euros
 - CAF Natation course Dunkerque : 2 500 euros
 - CAF Natation course Lille : 5 000 euros
 - CAF Water-Polo ENTLM : 2 500 euros
 - CNAHN Water-Polo U15 : 10 000 euros
 - CNAHN Natation course : 14 600 euros

Dominique Cupillard a interpellé la DTN pour connaître les critères d'attribution des subventions ANS aux CAFs. Voici la réponse :

Les CAF de natation course ont été évalués dans le cadre du suivi des CAF sur la saison 2022/2023 mis en place. Les critères identifiés sur le PSF sont : le nombre de sportifs listés espoir, collectif national, SHN, nombre de qualifiés en EDF, résultats des championnats de France juniors et seniors. 4 niveaux de financements ont été dégagés en fonction des critères précités.

Concernant les CAF de natation artistique, les structures ont été également évaluées sur un principe de critères avec le nombre de médaillés sur les championnats nationaux, nombre de

listés avenir et espoir, nombre de sélectionnés en EDF Jeune, nombre d'athlète qui évolue en CNAHN.

Véronique Gibot confirme que ces critères n'ont pas été communiqués en amont.

Trésorerie - contrôle URSAFF sur le période du 01/01/2020 au 31/12/2022 (François Détail)

Demande le 04/07/2023 → réponse de l'administration au plus tard le 04/10/2023

François nous présente quelques exemples des points qui ont été fléchés par l'URSSAF : note de frais, facture téléphone, indemnités des arbitres, facture de formation pour un kinésithérapeute libéral qui intervient dans un CAF, prime versée à Christian Fargeas, ...

- Modification des notes de frais de water-polo sur la comptabilité analytique pour séparer les indemnités de déplacements et indemnités de match afin de pouvoir vérifier que le seuil des indemnités de match est inférieur à 6 000 euros

Trésorerie – bilan financier (François Détail)

Trésorerie au 31/08/2023

Compte courant n° 53938500319		Capituler une région		Engager une note	
08/01/2023	191 047,98 €	14/06/2023	12 622,27 €	31/08/2023	10 799,39 €
CSL n°53942546480					
08/01/2023	260 542,77 €	14/06/2023	200 000,00 €	31/08/2023	160 000,00 €
LIV A ASS n°53942546439					
08/01/2023	77 117,74 €	14/06/2023	77 117,74 €	31/08/2023	77 117,74 €
Solde trésorerie					
08/01/2023	528 708,49 €	14/06/2023	289 740,01 €	31/08/2023	247 917,13 €
				entre le 8/01 - 31/08/2023	- 280 791,36 €

→ Fluctuation liée à la fin de saison

Réunion du Bureau Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 20 septembre 2023

Toutes les subventions ne sont pas encore intégrées dans la comptabilité analytique.

Bilan Ligue

- Recettes (produits des licences et des cotisations) : 234 000 euros
- Dépenses 257 968,56 euros
- ➔ Ne pas prévoir de participation de frais généraux dans les budgets prévisionnels puisque déficit déjà présent

Cumul analytique 01/09 au 31/08/2023 BALANCE	- 39 295,46 €
CTRL cumul 6 - 7 31/08/2023 GESTION	- 6 025,77 €

Reste 43 000 euros de facture à percevoir (majoritairement FFN).

Bilan pôles

Grand Livre / projet réalisé 20/09/2023

Poles	Budget prev	Charges 6	(part salaires charges)	Produits 7	Solde
WP 4 avec +10000€ intégré	80 020,00 €	113 641,58 €	6 438,68 €	63 093,12 €	- 50 548,46 €
COM INFO 12	25 500,00 €	13 501,46 €	- €	11 221,60 €	- 2 279,86 €
NAT C EAU LIBRE MAITRES 1+2+5	94 500,00 €	87 816,00 €	22 797,91 €	71 764,88 €	- 16 051,12 €
ERFAN 6-675 mac63-68	171 835,00 €	211 629,50 €	90 591,46 €	209 967,34 €	- 1 662,16 €
NAT ART 3	28 200,00 €	26 918,12 €	17 268,01 €	23 526,03 €	- 3 392,09 €
TERRITOIRE & EQ 11	59 000,00 €	59 064,59 €	14 251,81 €	48 420,30 €	- 10 644,29 €
OFFICIEL 10	3 550,00 €	1 944,92 €	- €	7 300,00 €	5 355,08 €
PANC 7-75	196 080,74 €	35 620,18 €	17 465,46 €	34 592,16 €	- 1 028,02 €
CAF DUNKERQUE 82 -35000>FW14	61 600,00 €	71 385,33 €	25 511,46 €	58 513,00 €	- 12 872,33 €
CAF AMIENS 81 -35000<>FW14	78 600,00 €	70 818,23 €	- €	74 520,78 €	3 702,55 €
Ligue FW 14 990764-798000	192 764,00 €	257 986,56 €	26 403,36 €	308 111,80 €	50 125,24 €

On est sur une comptabilité d'engagement depuis le 1 er Janvier 2023 et non plus recettes /dépenses ➔ les subventions seront touchées au 8/12 et provisionnées au 4/12.

CAF et CNAHN

- subventions dans les frais généraux de la Ligue (35 000 euros)
- Amiens ne supporte pas de salaire
- Dunkerque : les dépenses inclus des salaires



Réunion du Bureau Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 20 septembre 2023

- Douai, Lille, Tourcoing + CNAHN natation : versements aux clubs
- CNAHN : pas de rétrocession, les dépenses sont supportées par la Ligue

Synthèse

- ➔ TOTAL de gestion à 778 479,86 euros avec perte de 6 025,77 euros (versus 73 018 la saison précédente)
- ➔ Charges de salaires : 235 049,90 euros
- ➔ Certaines dépenses seront épurées la saison prochaine (exemples : résiliation photocopieur 30 000 euros, frais de déplacements Water-Polo décalé d'une saison sur l'autre 44 000 euros, fond de péréquation du plongeon)
- ➔ Les budgets réalisés seront envoyés demain aux responsables des pôles afin qu'ils puissent établir leurs prévisionnels et l'envoyer à François avant le bureau du 11 octobre 2023.

Demande d'exonération d'abonnement

Demande de Chauny car fermeture pour travaux.

→ **Validation à l'unanimité**

D'autres demandes vont suivre également suite à des fermetures pour travaux. Le CODIR sera sollicité par voie électronique.

Les factures seront envoyées puis annulées si accord d'exonération.

Ressources Humaines

Séverine Frein

Souhait de départ de Séverine Frein courant décembre après 12 ans au sein de la Ligue via une demande de rupture conventionnelle afin de pouvoir bénéficier du chômage. Elle demande le minimum et ne souhaite pas de négociation.

Le coût global pour la Ligue serait de 10 600 euros, soit en net imposable pour Séverine 5570,48 euros. Reste à voir les congés et heures en marge. Elle a également bénéficié d'un bilan de compétences.

Cette proposition est soumise pour validation au CODIR :

- Contre : 0
- Abstention : 3

→ **La rupture conventionnelle est acceptée par le CODIR**

Nicolas Depriester

A ce jour, le salaire de Nicolas Depriester est réparti de la manière suivante : 80% CAF, 20% préparation mentale (ERFAN) et équipements. Olivier Antoine doit nous communiquer le

volume horaire réel de Nicolas Depriester sur le CAF afin de revoir cette répartition. Il est proposé de transférer la compétence de la gestion des officiels (ERFAN et équipements) de Clémence Billet vers Nicolas Depriester.

→ **Validation à l'unanimité**

Isabelle Achour-Talet

Isabelle a émis le souhait d'arrêter les missions de coordination (10h par mois) pour raisons personnelles.

→ **Validation à l'unanimité en supprimant les 10h dédiées**

Solution palliative : visios programmées avec les salariés tous les 15 jours le jeudi à 8h.

Tous salariés

- Nouveau contrat de complémentaire santé à compter de janvier 2024.
A discuter avec élus et salariés pour améliorer les garanties et prises en charge pour les salariés.
- Laurent Beaucourt propose de réaliser une évaluation des risques psychosociaux des salariés. La santé des bénévoles est également importante.
- Présentation des temps de travail salariés / élus
 - PANC : Didier André / Dominique Cupillard / Franck Haudegand – visio 1x/mois
 - Territoires : Véronique Gibot / Franck Haudegand - visio 1x/mois
 - Finances : François Détail / Maryline Cheron - à Amiens 1x/semaine
+ Véronique Gibot 1x/mois
 - NA : à définir par Marie-Noëlle Noulard
 - NC/EL : Olivier Antoine / Samuel Abgrall / Maryline Cheron – à Noeux 1x/mois
 - ERFAN : Clémence Billet / Séverine Frein / Thomas Carpentier – visio 1x/15 jours
 - WP : à voir avec Julien Hoste

Benjamin Tranchard

Message reçu le 18/09/2023 précisant de ne plus l'inviter aux comités directeurs et bureaux directeurs de la Ligue.

La Ligue n'est pas représentée à la coupe de France des régions Eau libre car il ne s'en ai pas occupé sans en avertir la Ligue.

Ses lettres de missions ne sont pas disponibles malgré nos demandes auprès de la DTN.

→ **Dominique Cupillard revoit ce point avec le DTN**

Séminaire des ERFAN

Autorisation de déplacement pour Clémence Billet et Thomas Carpentier.

Eu égard à son départ, Séverine Frein n'est pas autorisé à participer.



Réunion du Bureau Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 20 septembre 2023

Pôle activité non compétitives : RDV DRAJES 23/08/23 à Lille

RDV DRAJES 23/08/23 à Lille : cf. PPT

Suite à cette présentation, il est décidé que Didier André et Thomas Carpentier recevront en visio Madame Parmentier et Madame Fortin, pour une éventuelle mutualisation PANC / ERFAN.

Questions diverses

- Le minibus du CAF de Dunkerque Natation est en cours de réparation : accord pour location adaptée au nombre de nageurs le temps de l'immobilisation du véhicule.
- Dominique Cupillard rappelle que les clubs doivent candidater pour la labellisation sur extranat.
- Le règlement water-polo est en attente car il nécessite une modification dans la partie financière : suite au contrôle URSSAF, il n'est plus possible de mettre des forfaits.

Calendrier institutionnel :

- Jeudi 4 et 19 octobre de 8h à 8h 30 : visio avec les salariés
- Jeudi 11 octobre 18h : Bureau Directeur à Lille
- Jeudi 15 novembre 18h : CODIR à AMIENS avec arrêté des comptes
- Samedi 9 décembre Assemblée générale dans l'Aisne
→ Pas de compétition régionale et départementale à cette date

Dominique CUPILLARD

Présidente

Ligue Régionale de Natation Hauts de France

Marie-Noëlle NOULARD

Secrétaire générale

Ligue Régionale de Natation Hauts de France

Date : 12 novembre 2023

Il a été demandé aux membres du Comité Directeur de se prononcer par voie électronique sur les procès-verbaux des comités directeur du 11 janvier 2023, 14 juin 2023 et 20 septembre 2023.

Résultats de la consultation

Procès-verbal du comité directeur du 11 janvier 2023

- Pour : 13/21
- Abstention : 0/21
- Contre : 0/21
- Non réponse : 8/21

Procès-verbal du comité directeur du 14 juin 2023

- Pour : 13/21
- Abstention : 0/21
- Contre : 0/21
- Non réponse : 8/21

Procès-verbal du comité directeur du 20 septembre 2023

- Pour : 13/21
- Abstention : 0/21
- Contre : 0/21
- Non réponse : 8/21

Dominique CUPILLARD

Présidente

Ligue Régionale de Natation Hauts de France



Marie-Noëlle NOULARD

Secrétaire générale

Ligue Régionale de Natation Hauts de France

